

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
6 au 12 janvier 2000



10 FF
1,52 €

La loi du fric tue et pollue

Faisons payer les patrons

CERTAINES CATASTROPHES NE doivent rien à la fatalité météorologique, c'est le cas lorsqu'un rafiot affrété par un sous-traitant de la très puissante Totalfina industrie se brise avant la tempête.

Des catastrophes pas très naturelles

Ce qui est surprenant c'est que ce bidonville sur mer ait réussi à flotter aussi longtemps, vu les conditions de travail lamentables des marins et la précarité de leur embarcation. Les entreprises de transport maritime pressées par les géants pétroliers à toujours plus de rentabilité, se livrent une concurrence sans merci dont nous faisons les frais.

Cette situation n'a rien d'exceptionnel puisqu'il n'a pas fallu attendre une semaine pour qu'un autre épave flottante vomisse son mazout au large de la Turquie. Et c'est au quotidien que l'usage des hydrocarbures pollue l'environnement alors que les firmes pétrolières bloquent toute perspective de développement des énergies non polluantes. Ces pollutions sont à l'origine de l'effet de serre dont certains scientifiques pensent qu'il peut provoquer y compris de certains phénomènes météorologiques, comme les ouragans, les inondations ou encore les tempêtes hors norme que l'on vient de subir.

Les représentants de l'État qui se targuent de vouloir faire payer les pollueurs sont les complices et les vassaux de multinationales dont les budgets sont souvent supérieurs aux leurs. Il ne faut pas oublier que les États ont participé et participent encore au démantèlement de leur marine marchande au profit de pavillons de complaisance souvent rouillés jusqu'à la quille avec des équipages d'esclaves naviguant à moindre coût.

Les populations paient la note

N'attendons pas de dirigeants sans scrupule, déjà connus pour leur soutien à la dictature birmane et à plusieurs dictatures africaines d'assumer spontanément le coût social de leur politique.

Le PDG de Totalfina, Thierry Desmarests a pourtant essayé de nous faire

croire que son groupe assumerait le coût des dégâts. Mais depuis sa déclaration du 26 décembre, le vent a tourné et il appartiendra désormais « à l'armateur et à ses assureurs d'indemniser les victimes. Au-delà du montant conventionnel auquel l'armateur est tenu, c'est le Pipol (fond financé par les compagnies pétrolières) qui prendra le relais ». En clair Total refille le bébé au sous-traitant et à la généreuse solidarité patronale! Pratique non? Le seul engagement pris par Total, c'est de récupérer le pétrole qui reste dans les cales de l'Erika, vu que ça doit représenter beaucoup de fric.

Pas question non plus pour eux de nettoyer leur merde sur les plages, les

comme pour l'Amoco Cadiz. Quant à ceux qui gardaient l'espoir d'une réaction des écologistes au gouvernement, ils ont dû se contenter du « relativisme », à la Voynet qu'elle applique aussi au stockage des déchets nucléaires, un fauteuil ministériel vaut bien quelques reniements.

C'est ça le libéralisme Total et aveugle, qu'on veut nous imposer dans toutes activités humaines. Ce système engendre de par le monde la misère pour l'homme et son environnement. Il ne faut compter ni sur les États ni sur les entreprises capitalistes pour changer quoi que ce soit à la logique du profit. Desmarests contrairement à ce que

• Sectes :
• l'enfer de la soumission
page 2

• OMC : comment fut bloqué
• le sommet de Seattle
page 6



habitants des régions touchées par la marée noire l'ont bien compris et ont déjà retroussé leurs manches et commencé le travail avec pelle et seau, seuls outils efficaces qu'ait mis au point à ce jour, la technologie.

L'appel au bénévolat et à la solidarité n'est ici qu'un autre moyen de faire des économies sur notre dos. Pendant ce temps, Les profits en bourse de Total à peine ralentis par la marée noire continuent d'aller dans la poche des actionnaires peu sensible à une pollution qui n'atteindra, pas leurs stations de ski préférées. Ils n'ont de toute façon aucun souci à se faire puisque le temps joue pour eux. En effet, les populations des régions touchées par la marée noire devront se démerer pour que les plages soient fréquentables cet été et éviter ainsi un nouveau sinistre économique.

Et une fois le boulot terminé, les remboursements se feront au comptegouttes et pourront trainer en longueur

disent certains est très compétent car son seul objectif est de noyer le poisson à moindres frais. Ceux qui ont commencé à se mobiliser pour faire payer les pollueurs ont bien compris que nous n'auront que ce que nous arracherons de leurs poches.

Encore qu'avec leur manie de mettre un prix sur tout ils veulent nous faire oublier que les dégâts commis par le capitalisme sont irréparables. L'environnement n'a pas de prix, ce qui gêne la machine à faire du fric.

La raréfaction des ressources naturelles, espèrent les profiteurs, doit permettre de créer de nouveaux marchés, où l'on pourra vendre ce qui était auparavant gratuit et accessible à tous. Ne nous laissons pas exproprier au nom de la logique du fric, de ces biens naturels qui sont et resteront indispensables à l'existence à humaine.

André. - groupe René Lochu (Vannes)
Jean. - groupe Kronstadt

EDITORIAL

La fabrication du futur est un souci permanent du pouvoir et ce à toutes les époques et sous toutes les latitudes. Événements mystiques, épidémies, faits d'armes et monuments jalonnent ainsi l'histoire officielle justifiant l'existence des nations, des États et des religions qui les accompagnent. Sauf que sous le vernis mystificateur apparaît une réalité tout autre qui révèle des constructions sociales certes moins héroïques mais où la persévérance et le travail obscur des masses anonymes sont largement plus déterminant dans la création et l'accumulation des richesses collectives, aussi bien matérielles que scientifiques et culturelles.

C'est ainsi que les gouvernants du moment avaient cru bon de nous fabriquer un événement majeur à l'occasion de l'an 2 000 des chrétiens doublé d'un vaste battage sur l'éventuel cataclysme dû à un bogue informatique. L'affaire se présentait bien et tous les médias s'en délectaient. Manque de pot, deux éléments non prévu mais pas imprévisibles sont venus semer la zizanie dans leur scénario.

La marée noire est venu nous rappeler que la recherche du profit allait toujours de pair avec des catastrophes humaines, sociales et écologiques en dépit des discours lénifiants sur les bienfaits de la bourse et des fonds de pensions. De la même manière, les vents à 200 km/h et les inondations ont remis à leur juste place toutes les évolutions technologiques et informatiques qui ont beaucoup trop tendance à nous rendre la condition humaine virtuelle.

Eh oui, il faut toujours des millions de km de câble pour faire circuler l'énergie. Il faut aussi les fabriquer, les poser, les entretenir et cela demande certes des moyens matériels mais encore beaucoup d'efforts et de travail manuel, fait par des ouvriers pas du tout virtuels.

Ce sont encore des individus avec leurs petits seaux et leurs petites pelles qui nettoient les plages et les rochers malgré les propos insultants d'une Voynet qui se permet de comparer l'incomparable. Comme si les dizaines de milliers de morts du Venezuela permettaient de tenir pour quantité négligeable les saloperies d'un capitalisme bien franchouillard qu'elle ménage pour raison d'État sans doute.

Là-bas comme ici les dirigeants essaient de masquer leur incurie et leur responsabilité en jouant sur la corde sensible de la fatalité et de la solidarité. Ils nous jettent quelques millions à la gueule comme faire-valoir. Au bout du compte la seule solidarité en laquelle nous pouvons avoir confiance est celles de ces individus qui gratuitement et généreusement essaient de faire face tant sur les côtes qu'en hébergeant des sinistrés. Ceux-là agissent sans arrière-pensées alors que les simagrées d'un Jospin ou d'un Chirac ne trompent personne.

La solidarité est une nécessité sociale et humaine, en aucun cas un concept d'État!

ISSN 0026-9433 - N° 1187

M 2137 - 1187 - 10.00 F



FOP 2520

Les sectes contre les individus

LES MÉDIAS DONT LE PREMIER souci est d'augmenter leurs ventes en faisant des dossiers chocs et sensationnels, s'intéressent de plus en plus aux sectes et aux dangers qu'elles peuvent représenter.

Ainsi lors de l'éclipse du 11 août dernier nous a-t-on averti de la forte probabilité de suicides d'adeptes de sectes et l'État nous assurait que la police surveillait et veillait sur ces illuminés de la tronche. Résultat, il ne s'est rien passé.

Alors, y aurait-il derrière tout ce barrage une volonté d'initier une nouvelle chasse aux sorcières ou bien y a-t-il réellement danger à voir se multiplier le nombre d'individus aspirés par ces mystiques nouvelles?

Qu'est ce qu'une secte?

Mais tout d'abord essayons de définir ce qu'est une secte. En effet, ce mot est utilisé à toutes les sauces alors qu'aucun mouvement religieux ou politique ne se reconnaît comme une secte. La secte est toujours chez les autres. Aussi pour essayer de les démasquer devons-nous définir des critères comme le fait judiciairement l'ADFI (association de défense de la famille et de l'individu). Remarquons que toute secte tend à embrigader ses adeptes à partir des paroles, des textes et des pouvoirs qu'est censé donner ou avoir le maître, le gourou, le chef, le guide, l'initiateur...

La plupart du temps, la secte exige l'engagement total de l'individu tant sur le plan familial que personnel et financier. L'objectif est d'enclencher une rupture d'avec les proches et les amis qui ont, bien entendu, des effets néfastes et sont grandement responsables du mal vivre et des angoisses du nouvel adhérent. Le gourou acquiert ainsi progressivement une emprise de plus en plus forte au point qu'il arrive à ce que les seuls liens affectifs de sa nouvelle proie se résument aux membres de la secte.

Une fois cette situation créée, il devient très difficile de reprendre pied sans entrer dans un conflit violent, avec souvent des menaces de « représailles divines » ou autres, et l'isolement social dans lequel se trouve placé l'individu ne facilite pas du tout les choses.

La se trouve le danger essentiel des sectes : faire perdre toute autonomie et toute liberté à l'individu. Pour en faire un serviteur à la dévotion de la seule volonté du gourou ou de ses représentants. Il est impossible de discuter les décisions prises par le guide spirituel. La secte fonctionne comme lieu d'enfermement totalitaire en exerçant une pression hyper autoritaire de type fascinant sur chaque individu par tous les autres individus du groupe. Ceux et celles qui arrivent à rompre cette logique infernale sont souvent brisés et mettent longtemps avant de trouver une vie à peu près équilibrée dans la société.

La secte développe son propre système social, donnant et disant à chacun ce qu'il faut penser et comment il faut vivre, elle codifie un vocabulaire spécifique pour faire en sorte que les membres qui la constituent vivent dans un monde parallèle au nôtre.

Une secte peut tout autant avoir des objectifs politiques que religieux comme dans le cas de l'Opus Dei, de la secte Moon, des mouvements charismatiques, etc. À partir d'un mysticisme, la secte construit un système irrationnel comme dans le cas de la secte fondée par le « frère Thomas ». Il avait observé que « l'oignon s'épanouissait pleinement » quand on lui coupait la tige et qu'ainsi l'oignon « va vers la perfection et vivra toujours ». Il parcourut la France en 1929 et créa un groupe d'illuminés et certains d'entre eux voyant dans l'histoire de la tige de l'oignon coupé un appel à l'émasculation, passèrent à l'acte pour mieux s'épanouir ! On voit jusqu'où peut conduire l'irrationnel.

Ce n'est pas par hasard que Ron Hubbard, fondateur de l'Église de Scientologie, affirme « l'homme peut maintenant changer la nature de l'homme et peut la changer de façon très fondamentale et radicale ».

C'est effectivement cela le but des sectes : changer l'homme avec des arguments mystico-religieux afin d'en faire un esclave au service de la secte.

Pour conclure sur ce point, résumons les principaux paramètres qui peuvent différencier une secte d'un groupement quelconque : Tout d'abord il y a la présence d'un maître incontesté, aimé et craint tout à la fois. S'y ajoute une technique de manipulation mentale ayant pour objectif la destruction de tout le passé des adeptes. Cela est suivi par une reconstruction avec les idées propres au groupe constituant une pensée et un sentiment unique pour tous. C'est toujours un message soi-disant inspiré ultime et unique salut des individus qui s'y soumettent (religieux, ésotérique, écologique, ... tout peut être utilisé). Il y a un détachage intellectuel et affectif qui empêche toute réflexion personnelle pour arriver à créer artificiellement une nouvelle famille, celle des « sauvés » des « élites », etc. Il y a obéissance aveugle et une surveillance mentale voire physique à une hiérarchie extrêmement structurée.

Si les sectes ont toujours existé, d'un point de vue historique force est de constater qu'actuellement elles connaissent une grande croissance. Il y a pour cela plusieurs explications.

Tout d'abord cette fin de siècle a apporté son lot de déceptions. Le capitalisme et le progrès ne font pas forcément la joie de tous, la misère sociale s'amplifie et cela conduit bien souvent à l'atomisation des personnes. Le manque de perspectives politiques et sociales entraîne aussi beaucoup de lassitude, ce qui peut transformer certaines personnes en adeptes potentiels pour les sectes.

Car les sectes proposent un avenir riche aux personnes paupérisées ou seules. Elles tiennent un discours convi-

attirées par les sectes. Il s'agit de celles qui sont préoccupées par le pouvoir et la réussite sociale. Parmi les adeptes on trouve d'anciens étudiants ayant abandonné leurs études, des diplômés qui jugent leur métier insuffisamment prestigieux et même des médecins ou des scientifiques qui estiment avoir été privé de l'aisance, de la reconnaissance ou du pouvoir que leur niveau d'instruction devait leur garantir.

Il faut remarquer quand même que la grande majorité des adeptes ont reçu une éducation religieuse dans leur enfance et qu'ils sont toujours en recherche de dieu et d'expériences mystico-religieuses. La secte sait répondre à ces attentes



Quoi, une secte dans l'Église ?

Cette organisation, née le 2 octobre 1928, est fondée par un prêtre aimant la mortification corporelle et détestant tout ce qui se rapproche du communisme.

En 1943 elle a reçu l'approbation du Vatican après avoir soutenu Franco ? Croissance et diffusion immédiates. Elle a influencé la création européenne dès les débuts grâce à des gens comme Robert Schuman, fasciste et pétainiste notoire. Le drapeau européen est d'ailleurs aux couleurs de Marie, la dite vierge. Elle a soutenu les pires dictatures sud américaines et les soutient encore comme elle a soutenu Pinochet récemment et comme elle lutte main dans la main avec les pouvoirs économiques, politiques et fonciers contre les paysans sans terre du Brésil. Elle veut revenir à un ordre capitaliste, patronal, intégriste, sexiste, dictatorial, sectaire qu'on n'aurait jamais dû quitter et où l'Église serait la police de la pensée et du corps. D'ailleurs on ne pense pas, on obéit. On les retrouve parmi les élites économiques et politiques.

Elle est l'Opus Dei, son fondateur, J-M de Balaguer a été béatifié à toute vitesse par un membre de l'Opus Dei très connu : le pape.

Malheureusement il en existe d'autres comme les légionnaires du Christ, les Focolari...

Nicolas

Les sectes en France en quelques chiffres

Le rapport Guyard (1996) recense 173 groupes sectaires totalisant 160 000 adeptes dont 130 000 Témoins de Jéhovah. Un demi-million de français seraient plus ou moins touchés par le phénomène. Le *Journal Officiel* annonce aux alentours de 800 créations de groupes religieux chaque année. Sans vouloir les qualifier toutes de sectes, cela donne une idée de la production et de l'impact des idées religieuses ainsi que des débats et des ruptures qui ont lieu dans ces milieux.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris
 Directeur de publication : J. Toublet
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie :

Les Informations dieppaises SA,
 8, rue Claude Groulard, 76200 Dieppe.
 Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 - La Vigie

via : on parle de « frères » à des individus plongés dans la solitude. Les sectes savent prendre en compte le manque de confiance de chacun en l'avenir professionnel et personnel, dans une époque marquée par le chômage, les statuts précaires et le « chacun pour soi ». Elles utilisent des phrases toutes faites telles que « tu es quelqu'un de formidable », « le système nie ton potentiel mental incomparable »... Bref les sectes essaient de donner à chacun l'impression d'être écouté et pris en compte. Bien entendu leur objectif est tout autre puisqu'il s'agit de détruire la personnalité. Mais des individus fragilisés dans leurs conditions d'existence peuvent se laisser prendre par ces mensonges.

Les anciens adeptes parlent d'ailleurs de cette escroquerie dans leurs témoignages : « on m'écoute, on s'intéresse à moi », « on nous fait miroiter l'accès à une connaissance secrète », « oui j'étais sensible à la mise en scène de pacotille lors de la première rencontre avec le gourou, mais il y avait aussi les réunions qui durent des heures », « l'obéissance à des règles : ne pas fumer ni manger de viande, la vie sexuelle contrôlée »...

Petit à petit il leur devient difficile d'oser une critique et même de penser puisque l'on est « sur la bonne voie ».

Outre les personnes en manque de relations humaines ou les exclus, il y a d'autres personnes susceptibles d'être

Comme le dit une ancienne adepte, « on ne rentre pas dans une secte par hasard ». L'irrationnel joue un grand rôle et il est fréquent de voir d'anciens adeptes intégrer une autre secte ou rejoindre une religion « officielle ».

Le point de vue des anarchistes

Pour nous, les sectes représentent un réel danger car elles détruisent ce qui fait d'un être humain un individu. Il n'y a plus de raison ni de conscience ni de choix pour la victime : l'adepte.

Elle devient un esclave et un fanatique. Comme le disait Gustave le Bon « ce n'est pas avec la raison et c'est le plus souvent contre elle que s'édifient les croyances capables d'ébranler le monde », tout cela est à l'opposé de nos aspirations. Nous voulons une société d'êtres humains libres, vivant sur les bases de l'égalité économique et sociale. Ce qui implique la suppression des hiérarchies qui créent les maîtres, les gourous, les curés, les dieux, les patrons, les chefs?

Les sectes sont le fruit d'une société malade où certains cherchent la fuite et l'irrationnel.

Nous nous pensons que les luttes sociales peuvent changer le monde!

Régis Boussières - groupe Kronstadt (Lyon)

le monde **libertaire** Rédaction-Administration : 145, rue Amelot 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08 Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 45 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 105 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 195 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 350 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
 Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Pays A partir du n° (inclus).
 Chèque postal Chèque bancaire
 Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)
Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
 Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Avortement - contraception... Les femmes toujours en « liberté conditionnelle » !

LE 17 JANVIER 2000 MARQUERA les 25 ans de la loi sur l'IVG (interruption volontaire de grossesse) dite loi Veil. On s'attend à une mobilisation des anti-IVG, des intégristes de toutes les religions qui cherchent, à la moindre occasion, de remettre en cause nos quelques acquis en matière de contraception et d'avortement gagnés par de longues luttes. Cependant, il est nécessaire de revenir sur la législation de l'avortement et de la contraception qui ne permet pas à toutes les femmes la libre disposition de leur propre corps.

Inégalités devant la contraception

En ce qui concerne la contraception, des progrès notoires ont été accomplis depuis la loi dite « Neuwirth » de 1967 qui légalise l'usage de la contraception, celle de 1974 qui instaure la gratuité et l'anonymat dans les centres de planification pour les mineures, etc. Or, il faut le rappeler, l'information sur la contraception hors des établissements agréés est toujours interdite en tant que « propagande antinataliste » (six mois à 2 ans de prison et/ou 2000 à 3000 F d'amende). D'autre part, Martine Aubry réaffirme que la contraception féminine s'est généralisée

avec deux types de situation difficile : les premières relations sexuelles sans moyen contraceptif et les « oublis de contraception ». Elle ajoute tout de même qu'il ne faut pas négliger les inégalités sociales : « il y a un moindre accès des femmes d'origine plus modeste à l'information et aux méthodes contraceptives » et souligne que « le recours à la pilule est lié au niveau d'éducation et d'insertion sociale ». Sur le terrain, cette situation est claire, la précarité économique oblige à certains choix dans les dépenses et dans les priorités. Tous les moyens contraceptifs sont loin d'être remboursés. Quant à la pilule de la troisième génération, elle ne l'est toujours pas. Le lobby pharmaceutique fait ici, comme pour d'autres médicaments, passer leurs intérêts avant la santé publique. Martine Aubry annonce un générique pour la fin 2000... le gouvernement a besoin d'appuis, donc !

Depuis 1982, aucune campagne d'information sur la contraception n'a eu lieu : à qui la faute ? Certes aujourd'hui, après des mois et des mois, elle arrive enfin le 11 janvier 2000. On ne peut que s'en réjouir, même si ses effets seront plutôt limités. Pendant quelques semaines, différents médias diffuseront l'information ; ensuite ce sera aux béné-

voles de prendre le relais. Et après ? Non seulement cette campagne ne remet pas en question les principes existants, mais elle ne vise pas un accès durable à l'information.

La pilule du lendemain pour les mineures ?

Quant à la pilule du lendemain, l'une d'elles, le Norvelo est en vente libre, et donc non remboursée, depuis le 1^{er} juin 1999. Ségolène Royal ayant annoncé qu'elle serait délivrée par les infirmières scolaires dans les lycées, mais, bien sûr, dans des conditions limitées, les forces réactionnaires ont donné de la voix. Tous les délires habituels sont revenus à la « une » des journaux. Certains ont expliqué que cette décision contrevient à la loi de 1967, « les contraceptifs hormonaux et intra-utérins ne peuvent être délivrés que sur prescription médicale » ; or le gouvernement s'appuie sur une directive européenne du 31 mars 1992 qui classe ce contraceptif dans la catégorie des médicaments ne nécessitant pas de prescription. D'autres, au nom de leur ordre moral, s'inquiètent de ce que les parents soient les oubliés de l'histoire... mais n'est-ce pas aux jeunes femmes mineures de décider du risque éventuel d'une grossesse !

L'avortement encore un délit !

Ce qui nous amène à l'IVG : le rapport Uzan estime à près de 10 000 les grossesses non désirées chez les très jeunes femmes ; le rapport Nisand estime à 5000 le nombre de femmes obligées d'aller à l'étranger pour avorter. Derrière ces chiffres, se cachent aussi tous les drames... L'IVG est aujourd'hui possible mais dans des conditions très restrictives, l'entretien préalable obligatoire pour toutes, des délais très courts, l'auto-



risation des parents pour les mineures, et pour les femmes étrangères la preuve de résidence de trois mois sur le territoire. Si ces conditions ne sont pas respectées, c'est la loi de 1920 qui s'applique, l'avortement est un délit pour le code pénal qui prévoit des sanctions de deux ans de prison et 200 000 F d'amende. Les femmes qui ne répondent pas aux conditions sont avant tout celles qui connaissent les situations de précarité économique et sociale, sans oublier qu'elles sont souvent confrontées aux intégristes religieux dans leur quartier.

Ce que nous voulons

La situation est loin d'être satisfaisante et il est plus que nécessaire de repasser à l'offensive. Il ne s'agit pas

d'aller discuter un alinéa d'un article ou du toilettage d'une loi qui reste liberticide. Il s'agit de créer un rapport de force qui impose au gouvernement de la gauche plurielle, à la droite et aux forces religieuses le libre choix des femmes.

Nous voulons la dépénalisation de l'avortement par l'abrogation de la loi de 1920 ; une information permanente sur la sexualité, la contraception et l'avortement ; le retrait de toutes les conditions restrictives d'accès à l'IVG, d'âge, de nationalité et de délais ; des fonds suffisants pour les hôpitaux publics et du personnel médical ; un statut pour les CIVG. En quelques mots, l'avortement et la contraception libres et gratuits, qui sont essentiels à notre liberté.

Certes, que pour les générations nées après 1975, l'IVG soit acquise se comprend, d'où de grandes déconvenues lors de la découverte de conditions drastiques de son application. Mais que la gauche plurielle, l'extrême-gauche et certaines féministes considèrent que l'essentiel est acquis, c'est nier la réalité sociale.

L'essentiel est acquis pour celles et ceux qui acceptent l'ordre capitaliste et patriarcal, la sélection par le fric et le genre !

L'avortement et la contraception libres et gratuits ne sont pas des mots d'ordre génériques qui font « radical ». Il s'agit d'affirmer que les femmes doivent disposer de leur propre corps, elles n'ont pas besoin d'être encadrées, elles sont des individus à part entière, responsables et capables de choisir en conséquence ce qui est le mieux pour elles.

Considérer que l'essentiel est acquis et que ce qui reste à conquérir est secondaire c'est faire de l'égalité économique et sociale des femmes un objectif secondaire.

Anne et Danielle
groupe Lucia Saornil
(Villemorène)

Acharnement patronal à Discol/Prodiest

Les contraintes de temps liées au bouclage du journal, nous ont fait annoncer la semaine dernière une issue positive à la grève chez Discol/Prodiest : reprise du travail par les 27 grévistes licenciés dès le lundi 27 décembre, suite à la satisfaction de la plupart de leurs revendications.

C'était sans compter avec la détermination de la direction. Celle-ci a transformé une vingtaine de missions d'intérimaires en CDD le jour même où les grévistes reprenaient le boulot. Confrontés à une situation à la japonaise ou aucun travail ne leur est confié, les grévistes ont fait acte de présence selon leur horaire habituel de travail.

Nous n'avons pu obtenir pour l'instant aucune information quand au règlement de la situation.

Quand à la pétition qu'un cadre aux ordres faisait circuler contre la réintégration des grévistes, il semble que cela soit un échec dans la mesure où plusieurs salariés ont refusés de la signer.

Martial - groupe Kronstadt (Lyon)

En bref

● Nouveaux horaires de la librairie la Plume noire à Lyon, 19 rue P. Blanc, 1^{er} arr : du mercredi au vendredi : 17h à 19h. Samedi : 15h à 19h.

■ Alternative libertaire de janvier 2000 a paru. Au sommaire : Dossier « Les Anars des origines à hier soir » ; Vous avez dit « Identité » ? ; Le fond de l'air effraie ; ATTAC : grain de sable ? ; Conte de Noël ; Le pire n'est jamais certain ; Ce que vous ne deviez pas savoir sur Nihoul ; Grandeur et misère de la jeunesse ; Affaire Dutroux : la triple alliance. Disponible par correspondance 200 FB ou 30 FF par chèque à l'ordre d'Alternative Libertaire BP 103 - 1050 Ixelles 1 - Bruxelles - Belgique.

Stockage des déchets nucléaires dans l'Uzege

Les écologistes collaborent !

Le gouvernement projette l'installation d'un site d'entreposage des déchets nucléaires les plus dangereux (moyennement à fortement radio-actifs) en subsurface entre l'uzège et Marcoule. Sept sites ont été sélectionnés : le massif de Laval Saint-Roman, le massif de Verfeuil, le massif du Mont Bouquet (attention aux retransmissions télévisuelles radioactives !), le massif de Saint-Quentin, le massif de Valliguières, le massif du Gardon et - enfin - la dent de Marcoule. Pourrions-nous oser dire que ce projet de la gauche plurielle est une forme de réponse du gouvernement aux écologistes qui s'étaient opposés au laboratoire souterrain en réclamant la nécessité d'entreposer les déchets en subsurface pour pouvoir les contrôler. Comme quoi, avancer profil bas sur une plate-forme minimaliste permet aux Verts de cogérer la politique nucléaire tout en conservant leur fauteuil ministériel. Face à ces compromissions, il faudra bien que s'affirment tous ceux qui veulent réellement s'opposer au nucléaire. Il est vrai que les Verts n'en sont pas à leur première trahison antinucléaire puisqu'ils ont fait capoter la manifestation nationale contre le nouveau programme nucléaire du 28 novembre 1999 à Paris. Parions que la realpolitik les pousseront à demander - cette fois-ci - l'entreposage des déchets hautement toxique à grande profondeur.

Groupe du Gard

Le conseil d'Etat précarise les non-titulaires des fonctions publiques

CES DERNIÈRES ANNÉES, LA précarité a explosé dans la fonction publique comme dans l'ensemble de la société. En effet, parmi les quelques 4 300 000 agents des trois fonctions publiques (d'état, territoriale, hospitalière), environ un tiers d'entre eux, soit 1 400 000 sont des travailleurs précaires. En utilisant toute une panoplie de statuts divers et variés allant des vacataires aux contractuels en passant par les CES, les CEC et les tous récents emplois-jeunes, l'Etat est plus que jamais le premier négrier de France. Surfant sur le flou des textes réglementaires, jouant tantôt du code du travail, tantôt des codes des fonctions publiques, les administrations ont réussi à établir de véritables zones de non-droit dans lesquelles se noient nombre de salariés et où les syndicats ont bien du mal à organiser la résistance. Malgré tout cela, il arrivait que des contrats à durée déterminée, dont la plupart sont entachés d'irrégularités au regard de ces mêmes codes, soient requalifiés

en contrats à durée indéterminée suite à un recours devant un tribunal administratif. Ces requalifications n'étaient pas systématiques et étaient largement fonction de diverses jurisprudences contradictoires. Leur nombre était négligeable au vu des masses de travailleurs concernées et elles laissaient un goût amer car les agents ne devenaient pas pour autant fonctionnaires. Par conséquent leurs déroulements de carrière étaient quasi nuls et leurs espoirs de titularisation étaient d'autant plus réduits qu'ils ne s'étaient pas faits des amis de leurs hiérarchies. C'était sans compter sur le conseil d'état qui vient d'éclaircir la situation par une récente décision (27 octobre 1999). Nous savons que nous sommes gouvernés par un bon gouvernement de gauche qui s'attaque allégrement aux injustices de ce monde, fustigeant ces salauds de patrons qui abusent des travailleurs précaires tout en faisant adopter des lois et réformes développant cette même précarité. Mais

comme nous le savons tous, ce sont les cordonniers qui sont les plus mal chaussés, et c'est par la voix de J.H. Stahl, commissaire du gouvernement que le conseil d'état vient de décider que la requalification en contrat à durée indéterminée des non-titulaires de l'Etat qui oseraient la demander était illégale vu que les seuls agents non-précaires des fonctions publiques sont les fonctionnaires. Les agents non-titulaires, ni fonctionnaires ni salariés du privé sont par conséquent des travailleurs taillables et corvéables à merci un peu plus que tout autre puisqu'ils ne bénéficient même plus des quelques garanties que leur offrait le code du travail en matière de contrat et de licenciement.

Une seule loi : L'action directe

Si cela doit avoir un mérite, c'est de nous rappeler que les lois ne sont qu'un compromis cristallisant les rapports de force d'un moment. Quand la situation est redevenue

PRÉCARITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE

MÊME PAS DE QUOI S'ACHETER UN CERIEAU D'OCCAS !!



CHARMAO

favorable, les classes dominantes s'assoient dessus et si besoin est, se font appuyer par l'arbitraire des tribunaux qui ne sont que leurs zélés serveurs. Si les acquis d'un moment sont des mieux-aller qu'il serait dommage de ne pas utiliser, ils peuvent rapidement se retourner contre nous car ils favorisent souvent l'action individuelle à l'action collective, le recours aux tribunaux à l'action directe. Pour sortir de la précarité,

la masse des personnels non-titulaires des fonctions publiques n'a plus aujourd'hui qu'une solution: la lutte. Les 35 heures ne manqueront pas de nous en donner l'occasion. La titularisation des précaires devra être une des revendications prioritaires au même titre que le refus de la flexibilité et que la hausse des salaires. Camarades, il est temps de relever la tête!

Hervé... groupe la sociale (Montpellier)

Les OGM, ce n'est pas que la malbouffe!

LES ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS SONT APPELÉS à être employés dans tous les domaines de la vie, depuis la médecine jusqu'à l'industrie chimique. C'est d'ailleurs dans ce cadre que se développe actuellement la nouvelle « solution définitive » au problème de la toxicomanie.

Une myxomatose végétale testée en Floride

Fasarium Oxysporum est un petit champignon du sol. Prédateur de végétaux du monde entier, il est déjà présent sous différentes variétés aux quatre coins de la planète où il s'attaque à des plantes aussi diverses que les pastèques, les pois chiches, le basilic, le maïs, la banane, etc.

Ce champignon est champion des mutations et des sous-espèces à l'état naturel et peut même être toxique pour l'homme. Mais la variété qui intéresse les États du monde entier est plus spécialisée: Fasarium Oxysporum s'attaque aussi au cannabis, à la coca et au pavot.

On se souvient très bien du fiasco de la dissémination de la Myxomatose à travers le monde... Fasarium Oxysporum à l'état naturel est un des parasites les plus redoutables des cultures comme la tomate ou le maïs. Même modifié génétiquement pour être ciblé exclusivement sur les molécules de drogue, le champignon risque de s'attaquer à des plantes produisant des alcaloïdes voisins et utiles comme la caféine, la nicotine, la morphine ou la quinine, voire à des cultures alimentaires.

Une politique catastrophique

Depuis maintenant des décennies, les pays industrialisés s'en prennent aux populations du tiers monde dans le cadre de la lutte contre la drogue. Les États et les armées des pays riches vont ainsi payer le prix fort aux populations locales pour un problème interne aux sociétés industrielles prohibitionnistes.

En effet, quand bien même les drogues illégales disparaîtraient de la planète, le problème de la toxicomanie resterait entier. La toxicomanie (et non l'usage de drogues) trouve ses raisons dans une société où la précarité, les oppressions, l'ato-

misement de l'individu sont quotidiennes. Et elle peut s'exprimer à travers de multiples modes de dépendance: héroïne, cocaïne-crack, mais aussi dépendance vis-à-vis de médicaments (tranquillisants...) du jeu, de l'alcool... L'accusation portée contre les pays producteurs n'est que prétexte à sanctions dans la guerre économique.

Le développement de trafics de drogues entre les pays pauvres et les pays riches est logique dans le système capitaliste. Les pays riches utilisent les gouvernements du tiers monde et diverses techniques anticoncurrentielles comme le dumping pour maintenir sous tutelle leurs anciennes colonies. La mafia se glisse dans les insuffisances de la répartition des richesses et remplit un rôle économique de compensation. Phénomène logique, sauf pour les gouvernements du monde entier pour qui l'inégalité économique et sociale n'a jamais été la source de l'asservissement et la cause des trafics. Dans ce domaine, l'hypocrisie est générale, les États et les entreprises travaillent volontiers avec les mafias quand il s'agit de vendre des armes, de contrôler des populations... mais s'acharnent contre la main-d'œuvre des trafiquants qui ne tente que de survivre.

Un danger écologique majeur

Les champs de pavot, de marijuana ou de coca, outre qu'ils sont le plus souvent situés dans des régions difficiles d'accès sont le plus souvent cachés et clairs-émés. Dans l'hypothèse actuelle où ce champignon serait utilisé pour détruire toutes les cultures clandestines mondiales de drogue, il devra être répandu à grands frais dans tous les écosystèmes de la planète, depuis l'Asie mineure jusqu'aux Andes, en Afrique et dans les pays tempérés où les champs clandestins de marijuana se multiplient...

Le risque écologique est donc majeur et proportionnel à la liberté qu'auront capitalistes et États de continuer leur stupide guerre à la drogue, derrière les prétextes moraux et sécuritaires, le contrôle social des usagers, petits producteurs et revendeurs est en place. Le but des États n'est pas l'émancipation, il est au contraire clairement de contrôler et de rentabiliser les dépendances en favorisant les drogues de synthèse produites dans les pays riches ainsi que les « drogues traditionnelles » comme l'alcool!

Commission drogues de la FA.

crises de foi

La pilule ne passe pas

Ségolène Royal, la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire a décidé d'autoriser les infirmières scolaires à délivrer la pilule du lendemain aux adolescentes « en situation de détresse ou d'extrême urgence ». Les syndicats étudiants-lycéens, la FEN, et les infirmières scolaires sont favorables à cette mesure. La FIDL souligne que « cette décision va dans le sens du progrès social et du droit des femmes face à la santé. Il vaut mieux donner à l'école les moyens d'anticiper des problèmes qui trop souvent aboutissent à des situations sociales graves ». Les infirmières, qui sont formées, et qui plus est, sont sur le terrain et connaissent les élèves, savent ce qu'elles font. N'oublions pas que la pilule du lendemain ne remplace pas une contraception permanente. Cette pilule ne peut agir que dans les 72 heures suivant un rapport sexuel non protégé, elle détruira, au plus, un petit amas de cellules qui n'est même pas encore fixé dans l'utérus. Cela n'empêche pas les évêques et l'AFC (Association des familles catholiques) de s'y opposer. L'AFC pose la question qui pue la morale et le dogme anachronique: « Ne faut-il pas préparer les jeunes à vivre une sexualité vraie (c'est-à-dire hétérosexuelle), respectueuse de la personne et vécue dans la fidélité à l'engagement conjugal? » Et si on n'a pas envie de se marier? Quel est le rapport entre avoir une sexualité respectueuse de la personne et le fait de prendre la pilule du lendemain? Qui est-ce qu'une « vraie » sexualité? Si le mariage permettait aux personnes d'avoir des relations vraies et épanouies y compris sur le plan sexuel, depuis le temps, cela se saurait...

L'éducation sexuelle pour l'Église consiste à faire croire aux femmes qu'un prince charmant va venir les chercher pour se marier et se sera le bonheur jusqu'à la fin de leur vie... Le journal du Vatican, *l'Osservatore Romano*, qualifie d'« hypocrisie cruelle » la décision de Ségolène Royal. Que dire du vœu de chasteté, si peu respecté?

Les évêques de France déclarent: « Entretenir l'illusion qu'aux conséquences de comportements irresponsables on peut apporter des réparations médicales faciles, c'est tromper les jeunes et aller à l'encontre de toute véritable éducation ». Rappelons que la pilule est un moyen de prévention. Rien ne prouve qu'il y a eu fécondation. Gérer son envie d'enfantement ou non, ce n'est pas être irresponsable bien au contraire. Quant à aller voir l'infirmière pour demander la pilule du lendemain, ce n'est pas si simple que cela, surtout à ces âges-là. Cette loi, comme celle sur l'IVG ou celle sur la légalisation de la contraception profitera à beaucoup de femmes y compris croyantes... Où est l'hypocrisie?

Régis Boussières... groupe Kronstadt (Lyon)

Un maire PS attaque un militant de la CNT Ubu roi de Béthune

Certains parlent de « fiefs » électoraux à propos de villes votant régulièrement pour le même parti. Ce vocable féodal convient tout à fait à propos de Béthune, ancienne ville minière du Pas-de-Calais. Le procès qui a opposé le 23 décembre la municipalité à notre camarade cégétiste Jacques Kmiecik en est la parfaite illustration. Béthune vote socialiste : c'est la ville de Jacques Mellick. Depuis que celui-ci s'est fait condamner à une peine d'inéligibilité dans l'affaire OM-Valenciennes jusqu'en février 2001, c'est son ancien adjoint, Bernard Seux, qui a repris la seigneurie.

L'affaire qui nous intéresse remonte en fait au 10 décembre. Ce jour-là, les militants et militantes CNT de Béthune et de l'ADEPA-AC! de Saint-Omer manifestent à l'ANPE de la ville pour protester contre le fichage des chômeurs mis en place par le directeur de l'agence. Puis ils se rendent à la mairie pour être reçus par le maire, afin de lui faire part de leur émoi. En atten-

son égard et mis à mal la serrure de la porte du bureau du maire en tentant de la réouvrir.

Un maire grotesque...

L'affaire était donc de la plus haute importance et méritait à tout le moins d'être jugée le plus rapidement possible: rendez-vous compte, on avait manqué de respect au maître de la ville. On parvient donc à la faire ajouter à l'audience du 23 décembre, déjà surchargée!

Le 23 à 13h30, nous sommes donc une quarantaine présents au procès, bien décidés à défendre notre camarade. Les slogans fusent devant le palais de justice de Béthune: « Qui sème la misère, récolte la colère! » A l'intérieur, les affaires se succèdent. La justice frappe ici vite et fort: des peines de prison ferme pour de petits délits de vol le plus souvent liés à la toxicomanie. Les manifestants profitent de l'attente pour aller manifester un peu devant l'hôtel de ville.

Il affirme de plus ne pouvoir dire s'il a effectivement cassé cette serrure car tout s'était passé très vite, et que dans son souvenir, ils étaient au moins deux à s'opposer autour de cette porte: lui et le maire.

Vient l'appel des témoins: l'attaché parlementaire du maire (il ne parlera pas sous serment puisqu'il est employé du maire), affirme avoir entendu les insultes. Quant à la porte, il n'était pas du bon côté. Mais Valérie Minet, militante de l'ADEPA, qui filmait l'action des chômeurs et dont la bande a été saisie par la police, corrobore les déclarations de Jacques. Enfin Jean-Marie Honoré, de l'ADEPA également, affirme mordicus que Jacques n'a pas cassé cette porte (il était à ses côtés au moment de l'incident). Les témoignages sont donc parfaitement contradictoires. Cerise sur le gâteau, la bande vidéo saisie lors de l'action n'a pas été visionnée par le tribunal! Les moyens objectifs de départager défense et partie civile sont donc maigres.

...qui veut régler ses comptes avec le mouvement social

L'avocate du maire veut faire croire que celui-ci joue l'apaisement en ne demandant qu'un franc de dommage et intérêts. Le contentieux entre la mairie et la CNT de Béthune est pourtant ancien: déjà en 1998, Bernard Seux avait voulu expulser la CNT de la Maison des Syndicats suite au discours radical que celle-ci avait tenu le premier mai.

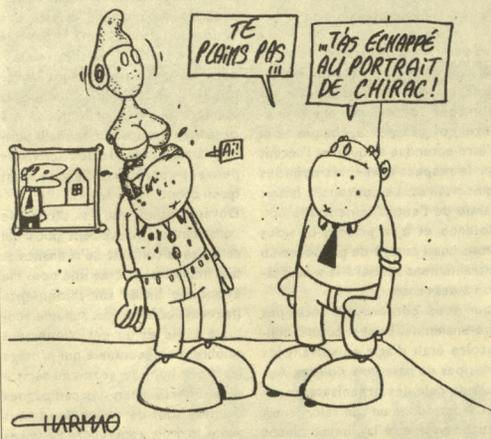
Pour le procureur, ça ne fait pas un pli: Jacques est coupable et il faut le faire taire. D'autant plus qu'on l'a déjà mis en garde suite à une action "caddie" pour les chômeurs au supermarché Champion de la ville à Noël 98. Il réclame donc la prison avec sursis, sans en préciser la durée, afin dit-il de calmer le militant cégétiste! Voilà qui illustre clairement les procès de plus en plus fréquents visant à la criminalisation du mouvement social.

Quant à l'avocat de Jacques, il a commencé par s'étonner de la rapidité de ce procès et dénoncé une instruction bâclée, pour une affaire qui n'aurait jamais dû passer devant un tribunal. Il rappelle le vice de procédure dû à la non-saisine du conseil municipal pour l'action en justice du maire. Il exige surtout que soit visionnée la fameuse cassette vidéo, s'étonnant qu'une pièce du dossier aussi importante ait pu être passée sous silence. Il réclame la relaxe au bénéfice du doute, car rien ne permet de départager les témoignages. Le clou du procès aura tout de même été le moment où l'avocat a versé au dossier un communiqué de presse de la section locale du P.S., affirmant que le 10 décembre, des chômeurs ont été insultés à la mairie de Béthune! Comme quoi la guerre entre Bernard Seux et Jacques Mellick (qui contrôle encore la section) pour l'investiture des prochaines municipales fait rage à Béthune-City.

L'avocat de Jacques aura au moins obtenu une chose dans cette affaire sans que ne tâte: le report de la décision du tribunal. Le verdict sera rendu le 20 janvier 2000.

Bertrand Dekonink
(Groupe Métropole lilloise de la FA)

LE MAIRE AGRESSE UN SYNDICALISTE



dant le rendez-vous, tous décident d'occuper leur temps utilement, en informant le personnel municipal de ce qui se passe dans leur ville. Des tracts sont ainsi distribués dans tous les bureaux, y compris celui du maire – vide de tout occupant – dans lequel ils pénètrent par hasard. Mais l'affaire se gâte à la sortie de celui-ci quand les manifestants voient surgir un Bernard Seux en furie, les traitant de "petit merdeux" (c'est en tout cas ce qu'affirmeront les militants à l'audience), les accusant d'avoir volé des affaires dans son bureau et les prenant violemment à partie. Jusque-là tout s'était bien passé. Mais la tension monte brusquement autour de la porte du bureau que tente de refermer de force le maire, jusqu'à ce qu'il appelle les forces de police et fasse arrêter plusieurs de nos camarades qui furent alors gardés à vue jusqu'au lendemain. Le maire porte plainte contre Jacques Kmiecik pour outrage à magistrat et dégradation de bien public: il aurait proféré des insultes à

Ce n'est que vers 18h00, alors que de nombreuses affaires n'ont pas encore été traitées, que Jacques est enfin appelé à la barre pour être jugé des faits gravissimes qui lui sont reprochés: avoir qualifié un maire du doux nom de "fainéant" et de lui avoir demandé si "il était encore bourré", comme le rapporte le chef d'accusation. Mais aussi d'avoir cassé une serrure de porte, dont la réparation aura coûté la somme ruineuse de 159F. Ça valait bien 24h de garde à vue et un procès, n'est-ce pas?

Mais tout ne se passe pas si bien que l'aurait voulu la mairie et le procureur: l'avocat de la défense conteste l'ensemble de la procédure car le maire n'a pas demandé l'aval du conseil municipal pour engager ces poursuites alors que la loi l'y oblige. Le vice de procédure est patent, mais le tribunal décide de passer outre.

Jacques, interrogé par la présidente du tribunal, nie avoir insulté le maire, rappelant que tout s'était passé courtoisement jusqu'à l'irruption du person-

chronique anarcha-féministe Bonne année!

L'année 2000 est l'année du Jubilé, l'année du grand pardon de l'Église catholique, où le pape accordera l'indulgence plénière et générale. Ainsi, dans sa grande mansuétude, il pardonnera à ceux et celles qui auront péché.

J'sais pas vous, mais moi j'ai pas tellement envie de pardonner à l'Église, deux mille ans d'oppression. En plus, je le trouve un peu pingre dans son pardon. En décembre, une petite fille de treize ans, trisomique, s'est faite violée. Enceinte, elle a avorté. Là, le pape, il a pas voulu pardonner... Sans doute parce que c'était en décembre, à moins qu'il ait vu ça comme un don de Dieu? Admettons qu'il soit au point depuis cinquante ans, qu'il ait pardonné le péché originel, les violences faites aux femmes... Il aurait encore de quoi faire sur les cinquante dernières années. Il pourrait pardonner la loi du silence, l'exploitation domestique et économique des femmes, l'organisation sociale patriarcale... à condition que ça change a-t-on envie d'ajouter. Pourtant, il a fait dans le collectif et le social. Il demande l'annulation de la dette du tiers monde. Ben voyons, il pardonne aux pauvres de crever la dalle! Bon d'accord, c'est pas ça qui va leur donner à bouffer, mais c'est symbolique, faut bien comprendre, on est dans le spirituel. Cela dit, s'il veut vraiment faire dans le grandiose collectif-médiatique, y a de quoi faire sur le continent africain aussi. Mais, on l'entend pas beaucoup sur la question du sida qui décime une grande partie du continent. Là, il n'est pas question de pardonner à ces femmes qui se battent pour faire utiliser des préservatifs. Pas question de changer le discours sur l'abstinence et de les aider à accéder à la contraception. Pas question non plus, de pardonner aux femmes qui, par pauvreté, se prostituent.

C'est peut-être que c'est pas assez plénier et général comme problème. Il lui faudrait un truc du genre crime contre l'humanité. Quand le sida met en cause la vie même sur le continent africain, ça y ressemble pourtant. Quand on génocide les femmes en Afghanistan, on n'est pas loin du compte non plus. Bref, moi y m'semble que le pape a le choix de ce sur quoi jubiler! En tout cas, moi, c'qui me fait jubiler, c'est d'exploser toutes ces bondieuseries au bazooka, il en reste bien un peu à Pimpenelle, depuis Noël, non?

Fifi Bras d'Acier

RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS Liberté de circulation et d'installation



FÉDÉRATION ANARCHISTE
145, rue Amélot - 75011 PARIS

Affiche éditée par la Fédération anarchiste
en noir sur rouge. Format 40x60.

En vente à la librairie du Monde libertaire,
145, rue Amélot, 75011 Paris. 70 F les 50 ; 10 F l'unité.

VALLÉE D'ASPE

Les travaux de l'axe E7 sont suspendus

Coup de théâtre dans l'interminable guerre de la vallée d'Aspe entre les partisans et les opposants de l'axe autoroutier E7 par le tunnel du Somport: trois mois à peine après le démarrage des travaux du maillon crucial qui est la déviation de Bedous, le tribunal administratif de Pau vient d'ordonner les sursis à exécution des travaux, suite à un recours du Collectif Alternatives Somport pour insuffisance de l'enquête hydraulique!

La petite armada de pelleteuses et de camions a donc du quitter le chantier dès le 22 décembre, et la vallée d'Aspe bénéficie d'une trêve inespérée jusqu'à ce que l'affaire soit jugée sur le fond, au printemps prochain...

Avec le prochain procès, l'expulsion de la Goutte d'Eau, tout semble suspendu dans ce conflit et les deux camps doivent attendre ces deux futures décisions de justice.

C'est donc vraiment le moment de se remobiliser en masse pour empêcher le retour des bulldozers et la mise à mort de la Goutte d'Eau! Tout est encore possible en vallée d'Aspe après ce joli cadeau de Noël, à condition que nous soyons nombreux à bouger au printemps 2000: occupation permanente de la Goutte d'Eau; grande manifestation contre l'axe E7 les 6 et 7 mai 2000.

Aspaches

dans le monde

Comment nous avons bloqué l'OMC

DEUX SEMAINES SE SONT écoulées depuis ce matin où je me suis levée avant l'aube pour rejoindre le blocus qui a empêché la rencontre inaugurale de l'OMC. Depuis que je suis sortie de prison, je lis les compte rendus de presse et j'essaie de comprendre la différence entre ce que je sais être arrivé et ce que l'on raconte.

Pour une fois, lors d'une manifestation de protestation politique, nous disions la vérité lorsque nous chantions « le monde entier regarde! » Je n'ai jamais vu une action politique

et exige l'obéissance. Voici quelques aspects de notre modèle d'organisation.

Entraînement et préparation

Pendant les semaines et les jours qui ont précédé le blocus, des milliers de gens ont reçu un entraînement à la non violence - un cours de trois heures qui combinait l'histoire et la philosophie de la non violence avec des pratiques réelles impliquant des jeux de rôle où il s'agit de rester calme dans des situations tendues,

privés. Cet accord n'a été demandé que pour l'action du 30 novembre - il ne s'agissait pas d'en faire une philosophie de vie et le groupe reconnaissait qu'il y avait eu des opinions très divergentes à propos de certains de ces principes.

Groupes d'affinité, clusters et Conseils de porte-parole

Les participants à l'action étaient organisés en petits groupes appelés groupes d'affinité. Chaque groupe était habilité (empowered) à prendre ses propres décisions à

balles de caoutchouc et aux cheveux, chaque groupe pouvait évaluer sa propre capacité à résister à la brutalité.

En conséquence, les fronts du blocus ont tenu face à une incroyable violence policière. Lorsqu'un groupe de personnes était finalement balayé par le gaz et les bâtons, un autre venait prendre sa place.

Et pourtant il y avait aussi à faire pour ceux des groupes d'affinité qui réunissaient des gens plus âgés, avec des problèmes de poumons ou de dos : tenir le front dans les zones relativement tranquilles, interagir et dialoguer avec les délégués à qui nous faisons faire demi-tour, et soutenir la marche du travail qui a rassemblé des dizaines de milliers de personnes au milieu de la journée. Aucune direction centralisée n'aurait pu coordonner la scène au milieu du chaos, et aucune n'était nécessaire - notre organisation organique, autonome s'est montrée beaucoup plus puissante et efficace. Aucun personnage d'autorité n'aurait pu contraindre des gens à tenir les fronts du blocus sous les gaz lacrymogène - mais des gens habilités (empowered), libres de prendre leurs propres décisions, ont choisi de le faire.

Prise de décision par consensus

Les groupes d'affinité, clusters et conseils de porte-parole rassemblés dans le DAN ont pris leurs décisions par consensus - une procédure qui permet à chaque voix d'être entendue et qui met l'accent sur le respect envers les opinions minoritaires. Le consensus faisait partie de l'entraînement à la non violence et à la prison, et nous avons aussi essayé de proposer un entraînement spécial à la « facilitation » des rencontres.

Pour nous, consensus ne veut pas dire unanimité. Le seul accord obligatoire était d'agir en suivant les principes de base non violents. Au-delà de cela, les organisateurs du DAN ont donné un ton valorisant à l'autonomie et à la liberté plutôt qu'à la conformité, et ils ont mis l'accent sur la coordination sans recours aux pressions demandant la conformité. Par exemple, notre

stratégie de solidarité impliquait de rester en prison, où nous pouvions utiliser la force du nombre pour protéger les personnes qui auraient été particulièrement gravement punies plus tard. Mais personne n'a subi de pression pour rester en prison et n'a été culpabilisé s'il choisissait d'être libéré sous caution avant les autres. Nous savions que chacun a ses propres besoins, et sa propre situation de vie, et que ce qui était important était d'avoir participé à l'action au niveau où chacun le pouvait. Si nous avions fait pression pour que tout le monde reste en prison, beaucoup auraient résisté, auraient éprouvé du ressentiment et se seraient sentis manipulés.

Comme nous ne l'avons pas fait, comme les gens se sont sentis habilités (empowered) et non manipulés, la grande majorité des gens ont décidé pour eux-mêmes de rester, et beaucoup ont été beaucoup plus loin que ce qu'ils avaient pensé faire. J'ai écrit ceci pour deux raisons. D'abord je veux dire l'importance du DAN. Ses organisateurs ont accompli un travail brillant et difficile, ils ont appris et appliqué les leçons des vingt dernières années d'action directe non violente, et ont créé face à une opposition énorme une action puissante, réussie et susceptible de changer la vie, une action qui a transformé le paysage politique global et a radicalisé une nouvelle génération. Ensuite, parce que la véritable histoire de la manière dont cette action a été organisée propose un modèle puissant à partir duquel les activistes peuvent apprendre. Seattle n'est qu'un début.

Devant nous est la tâche de construire un mouvement global qui renverse le contrôle de la finance et de l'industrie, et crée une nouvelle économie basée sur l'honnêteté (fairness) et la justice, sur une écologie saine et un environnement salubre, une économie qui protège les droits humains et soit au service de la liberté. Bien des campagnes d'action sont devant nous, et nous avons le droit d'apprendre les vraies leçons de nos réussites.

Starhawk
traduction Isabelle Stengers
Internet: www.reclaiming.org/



« Résistons à l'OMC »

attirer une telle attention de la part des médias. Et pourtant, l'essentiel de ce qui a été écrit est d'une telle inexactitude que je n'arrive pas à décider si les journalistes devraient être accusés de complot ou, simplement, l'incompétence. Il a été sans cesse question de quelques vitrines brisées, mais à peu près pas du Direct Action Network (DAN), le groupe qui a réussi à organiser l'action directe non violente qui a fini par rassembler plusieurs milliers de personnes.

La véritable histoire de ce qui a fait un succès de cette action n'est pas dite.

La police, lorsqu'elle défend la manière brutale et stupide dont elle a fait face à la situation, prétend qu'elle n'était « pas préparée à la violence ». En réalité, ce à quoi ils n'étaient pas préparés, c'était à la non violence, ainsi qu'au nombre et à l'engagement des activistes non violents - et cela même si le blocus fut organisé lors de réunions ouvertes, publiques et si notre stratégie n'avait rien de secret.

Je soupçonne que notre mode d'organisation et de prise de décision était tellement étranger à leur idée de ce que signifie la direction d'un mouvement qu'ils n'ont littéralement pas pu voir ce qui se passait sous leurs nez.

Lorsque ceux qui honorent l'autorité pensent organisation, ils s'imaginent une personne, d'habitude un homme, ou un petit groupe de personnes debout et disant aux autres quoi faire. Le pouvoir est centralisé

d'utiliser des tactiques non-violentes, de répondre à la brutalité, et de prendre des décisions ensemble. Des milliers ont également suivi un entraînement de deuxième niveau portant sur la préparation au séjour en prison, les stratégies et tactiques de solidarité, les aspects judiciaires. Il y a eu également des entraînements à propos des premiers secours, des tactiques de blocus, du théâtre de rue, de la « facilitation » des rencontres et d'autres compétences encore.

Alors que des milliers d'autres personnes, qui n'avaient bénéficié d'aucun de ces entraînements, ont pris part au blocus, ces groupes préparés à faire face à la brutalité de la police ont pu fournir un noyau de résistance et de forces. Et en prison, j'ai vu beaucoup de situations qui se déroulaient juste comme dans les jeux de rôle. Les activistes ont été capables de protéger les membres de leur groupe qui risquaient d'être isolés ou séparés des autres en utilisant les tactiques proposées pendant l'entraînement. Les tactiques de solidarité que nous avions préparées ont bel et bien fait obstacle au fonctionnement du système.

Accords pris en commun

Il a été demandé à chaque participant à l'action d'accepter les principes de base non violents : s'abstenir de violence physique ou verbale, ne pas avoir d'armes, n'amener ni ne consommer de drogue illicite ou d'alcool, et ne pas détruire les biens

propos de la manière de participer au blocus. Il y a eu des groupes qui ont fait du théâtre de rue, d'autres se sont préparés à s'enchaîner à des bâtiments, des groupes avec des calicots ou de marionnettes géantes, d'autres préparés simplement à tenir ensemble bras dessus bras dessous et à arrêter de manière non violente les délégués.

Dans chaque groupe, il y avait en général des gens préparés à aller en prison, d'autres qui seraient leur personne de soutien lorsqu'ils seraient en prison, et une personne qualifiée en matière de premiers secours.

Les groupes d'affinité étaient organisés en clusters. La zone qui entoure le Convention Center fut divisée en treize sections, les groupes d'affinités et leur cluster s'engageant à tenir une section particulière.

Il y avait également quelques groupes « volants » - libres de se déplacer là où on avait le plus besoin d'eux. Tout ceci fut coordonné aux rencontres du Conseil des porte-parole, où chaque groupe d'affinité envoyait un-e représentant-e qui était habilité-e à parler pour le groupe.

En pratique, ce mode d'organisation signifiait que les groupes pouvaient se déplacer et réagir avec une grande souplesse pendant le blocus. S'il y avait appel à plus de gens à un endroit donné, un groupe d'affinité pouvait évaluer le nombre des personnes tenant le front là où ils étaient et choisir de se déplacer ou non. Lorsqu'ils avaient affaire au gaz lacrymogène, aux jets de poivre, aux



LE MONDE LIBERTAIRE DU 6 AU 12 JANVIER 2000 N° 1187

CIN
L
E
g
vi
cl
thèmes ré
Egoyan. E
l'anodin n'
que le ciné
il sait donn
les êtres à e
Le réel m
elle est amo
le père de l'
Irlande, où l
va partir le
le père et l'
Egoyan s'est
teur à comp
Changem
de monde :
vail. Respon

aussi chez lui.
répète le rituel
télévision: pré
sinant pour l'
téléspectateur
été, est montr
mère. Mais no
chose. Que ce
un sacré gami

LECT
«L
rang de bourrea
sent de moyens
cendres. Avec ce
Au nom de perso
« Tous comme
on sait peu de ch
paraire. Dans ce
Son fils et lui, on
n'a pas quatre
l'Europe. Le père
1947, est signée
C'est en ces
Frédéric Hel-G
père et son fils
Staline est alors
Autriche, dans l
années plus tar
dirige alors l'em
mémoires s'ouv
phonique où p

CINÉMA Le voyage de Felicia Atom Egojan

LE RÉEL FRAPPE SANS CRIER gare. Un événement anodin vient dérégler le cours des choses et des vies : voici les thèmes récurrents du cinéma de Atom Egojan. En philosophe, il sait que l'anodin n'existe pas. En cinéaste, il sait que le cinéma va révéler tout. En auteur, il sait donner relief aux ombres, révéler les êtres à eux-mêmes.

Le réel met Felicia en mouvement : elle est amoureuse et enceinte. Johnny, le père de l'enfant, est parti. Vivant en Irlande, où l'avortement est interdit, elle va partir le chercher. Elle espère garder le père et l'enfant. Et déjà la méthode Egojan s'est mise en marche. Le spectateur a compris autre chose que Felicia.

Changement de décor. Changement de monde : un homme affable au travail. Responsable de cantines, il cuisine

nous de mijoter des plats, où les ingrédients, sont ici distribués généreusement par le cinéaste.

Attention aux fausses pistes. Il n'y a pas de recettes pour les films de Atom Egojan, même s'il adapte un livre, après « The sweet Hereafter » de Russell Banks, « Felicia's Journey » de William Trevor. Il réécrit un scénario en faisant sa cuisine tout à fait personnelle. Film sur l'innocence (Felicia, Elaine Cassidy) et sur la bête immonde qui rode (Hilditch, Bob Hoskins), nous sentons Felicia en danger. Elle sera la victime désignée.

« Felicia est une victime, non seulement de Hilditch et des impasses de son éducation, mais aussi de sa propre ignorance », dit Atom Egojan.

« Felicia et Hilditch ont tous deux peur de se confronter au monde... ils ne

son image tout en faisant la cuisine selon son désir à elle.

L'ambivalence de ce lien (attraction-répulsion), nourrit à son tour ses désirs meurtriers. Car cet homme affable est un tueur en série. Il veut retenir à la fois l'image et la matière qui l'avaient comblé enfant et il veut répéter ce délicieux moment à l'infini. Gare aux jeunes filles qui croisent sa route et qui ne veulent pas rester avec lui, tout comme sa mère part, se dérobe, dès que l'image s'éteint. « Un film crée le besoin de croire que ce que l'on voit, est réel », soutient Atom Egojan.

Hilditch ignore ses désirs réels, il est condamné à récidiver, car il ne sait comment retenir l'autre. Pour y arriver, il est prêt à tuer. Adulte seulement en apparence, son corps exprime le plaisir solitaire d'enfants gavés qui n'ont vécu que par procuration. À jamais lié à ses désirs inassouvis, il s'adonne à la boulimie de ses instincts. Et nous regardons les portraits de ses victimes, en vidéo, évidemment et nous nous souvenons que Atom Egojan est aussi un documentariste de l'âme humaine.

Chez les Inuits on dit d'un conteur qu'il est bon s'il est utile. Atom Egojan raconte-t-il des histoires « utiles » ? *The Adjuster* secourait des gens sinistrés, il disait « vous êtes en état de choc » et il s'engouffrait dans la porte grande ouverte de leur détresse. *Exotica* reprenait ce thème en le compliquant à l'infini. Dans *De beaux lendemains (The sweet Hereafter)* un bus scolaire s'enfonçait dans la glace et un autre « Adjuster » arrivait sur les lieux du drame pour être « utile » à tous ces gens qui avaient perdu leurs enfants.

Atom Egojan fait du cinéma des profondeurs. Ses films révèlent les désirs contradictoires qui meurent les gens. C'est un maître du suspens intérieur. Hitchcock des ténèbres, il fournit avec *Le Voyage de Felicia* une autre preuve de son talent de metteur en scène. Est-ce un bon conteur ? Oui.

Heike Hurst
(Fondu au Noir - Radio libertaire)



aussi chez lui. Hilditch (Bob Hoskins) répète le rituel que célébrait sa mère à la télévision : préparer des plats, en les cuisinant pour l'auditoire anonyme des spectateurs. Le petit garçon qu'il a été, est montré parfois aux côtés de sa mère. Mais nous voyons encore autre chose. Que ce petit garçon trop rond est un sacré gamin, voleur et frustré. Et à

son pas à leur place dans le monde moderne, et c'est ce qui les rapproche. » L'image télé, la vidéo, omniprésentes annihilent le désir de vivre dans le réel. Ainsi Hilditch s'est figé dans la contemplation de ces souvenirs... télévisuels. Il reste accroché à l'image de sa mère, magnifique car c'est Assinée Khanjian qui l'incarne. Elle le nourrit et il se nourrit de

The Big One Mickael Moore La chasse au PDG

Mickael Moore avait réalisé en 1989 « Roger et moi », film qui relatait le plongeon dans la misère de la ville de Flint (Michigan) suite à la fermeture d'une usine de Général Motors tenue par le Pdg Roger Smith. M. Moore cherchait à « coïncider » le fameux Roger... Cette fois la trame est la même : dénoncer le capitalisme sauvage et ses conséquences sur la vie des gens. Sur ce terrain là, M. Moore est décapant et drôle (même si le rire est parfois jaune). Se succèdent sans lenteur à l'écran : le flitage patronal autour d'une section syndicale qui se monte, la délocalisation d'entreprises bénéficiaires au Mexique et en Indonésie, une autre entreprise qui ferme justement parce qu'elle a réalisé suffisamment de bénéfices (on presse le citron et puis on le jette!), et tant d'autres épisodes d'un feuilleton qui n'est malheureusement pas seulement américain.

Le souhait de M. Moore en faisant son film : « j'espère que les gens ressortiront de ce film en colère ». On en ressort pas forcément en colère (sauf pour ceux qui croyaient au mythe paradisiaque de l'Amérique), mais heureux qu'une telle dénonciation puisse être de nouveau montrée à l'écran. La rencontre à la fin du film entre M. Moore et le PDG de l'entreprise Nike ne renforce qu'une idée : la classe capitaliste même sous l'apparence de PDG branché et cool (en basket et en jean) est une nuisance pour l'ensemble de la société. Et M. Moore parvient à la faire passer, peut-être malgré lui, en jouant un jeu avec le Pdg de Nike. Le passage sur le travail des enfants en Indonésie (qu'ils aient 14, 15, ou 16 ans, cela importe peu) est très clair : aucune loi ne fera reculer Nike dans la course au championnat de l'exploitation qui est somme toute le fondement même de l'entreprise. Dixit le Pdg moderne de Nike.

Pour ce qui est des perspectives, on peut sans problème dire qu'il n'y a en aucune dans ce film. Et là, les anarchistes ont de quoi rager. Aux patrons (ou Directeur des Ressources Humaines) qu'il rencontre et qui disent que l'entreprise doit satisfaire les besoins des actionnaires, M. Moore leur dit : « la constitution américaine ne stipule pas que les entreprises doivent travailler pour des actionnaires ». Voilà bien l'unique perspective offerte. The Big One est du même acabit que le livre de V. Forester « l'Horteur Economique » : pousser jusqu'à l'absurde la logique et les contradictions criantes du capitalisme, montrer les ravages qu'il cause, et... ensuite ? Un réformisme modéré et à peine avoué. La différence, c'est qu'avec M. Moore il y a l'image, la satire et le rire en plus. Tandis qu'avec V. Forester cela relevait plutôt d'un humanisme qui pleurait son mal au cœur devant la réalité sociale. En voyant The Big One (qui signifie le géant, nom choisi pour rire par M. Moore en parlant des États-Unis), on pense aux récents événements de Seattle qui ont montré qu'une Amérique rebelle était toujours là et que l'Amérique est un géant aux pieds fragiles.

Manu. - groupe Kronstadt (Lyon)

copinage

Serge Utgé-Roy passera à Merlieux (02) au Café-Musiques « Le Loup Noir » (02 23 80 17 94) le samedi 8 janvier à 20 h 30 (places 40 et 30 F). Le spectacle sera précédé à 17 heures d'un débat sur la chanson engagée et militante depuis le XIX^e siècle avec plusieurs intervenants dont Christian Pirot (éditeur de Escudero, Moustaki, Louki, Couté, Bizeau...).

Pour ceux qui ont n'ont pu assister au concert en hommage aux révolutionnaires espagnols de 36, Serge Utgé-Roy sera à l'Européen pour une séance supplémentaire le 17 janvier à 20 h 30. Entrée : 120 F ; chômeurs : 60 F. Réservations : 01 43 87 97 13.

LECTURE L'Est, l'après-guerre

« **L**A GUERRE ÉTEINTE, LES VIVANTS EFFACENT LES DÉFUNTS. Les êtres ont subi leur vie brève, la plus mensongère, la plus bruta, la plus ignorante. Ils enfanteront les rejetons de leur ignorance. Les techniciens sont intronisés au rang de bourreaux. Ils appliquent à l'humanité de fausses lois. Ils disposent de moyens immenses. Comptable des corps, ils les convertissent en cendres. Avec ces cendres, avec leurs peurs, les êtres ensèmentent la terre. Au nom de personne.

« Tout commence. Il se nomme Stanislas Klappers-Milanesco. De lui, on sait peu de chose. Un nom qui ne le gênera ni pour exister ni pour disparaître. Dans cette histoire, il ne sera pas seul à le porter : ils seront deux. Son fils et lui, on les appelle Stan. Le père n'a pas vingt-trois ans, le fils n'a pas quatre ans lorsqu'ils avancent sur une route, au milieu de l'Europe. Le père porte le fils. C'était la guerre. La paix, en cet avril 1947, est signée depuis sept cents jours. »

C'est en ces termes que s'ouvre le premier roman de Johan-Frédéric Hel-Guedj, *Le traitement des cendres*, où l'on découvre un père et son fils qui avancent sur les marches de l'Europe de l'Est, Staline est alors au pouvoir, pour aller de l'autre côté du Danube, en Autriche, dans la zone occupée par les alliés mais non russes. Des années plus tard, un fils part à la recherche de son père, Brejnev dirige alors l'empire colonial soviétique : plusieurs récits, plusieurs mémoires s'ouvrent alors, pour faire de ce roman un roman polyphonique où plane l'ombre du Troisième homme de Graham

Greene, prétexte pour plonger le lecteur dans l'histoire de l'Europe de ces quarante dernières années. Un roman très touffu, sorte de long-métrage, parabole politique, bloc de réalité où Johan-Frédéric Hel-Guedj met en scène la fausseté.

Dire cela mérite une explication qui est toute trouvée dans le premier roman de Frank Derex, La rencontre, sorte de parabole métaphorico-loufoque qui met en scène les non-sens idéologiques qui pèsent encore sur nous. Cette histoire démarre sur une rencontre en pleine guerre froide entre Krouchtchev et Eisenhower, une période de détente, martelée par le talon de chaussure de Krouchtchev à l'ONU, durant laquelle le couple qu'ils forment va mettre bas un fils, Vladimir.

Le lecteur entre alors dans un roman à tiroirs où les récits s'entre-croisent passant du fictif fictionnel drolatiques ou grotesques, au récit d'un Rastignac des temps modernes en proie à l'arrivisme libéral de l'Europe de l'Ouest après la chute du mur de Berlin. « Ici, dans cette France qui appartient entièrement aux Chinois de Naïke, qui le rejette et l'enferme dans ses ailes de fous, Vladimir continue de repousser sa culpabilité et ses peurs car l'onde des souvenirs finit dans un marécage où le siècle entier a pataugé, victime consentante de systèmes faussement adversaires, en réalité conçus et alliés pour broyer l'individu. Vladimir l'incarne à merveille. Silhouette tremblante et bancale où l'homme est dans la bête, sans solution : mais Jonas peut-il se passer de la baleine ? »

Vladimir est un être de fiction, ce qui n'est pas le cas de Nicola Bokov, écrivain dissident russe contraint à l'exil sous le règne de Brejnev. Après de longues années d'errance pour terminer SDF, il se remet à écrire et c'est avec plaisir que nous découvrons Déjeuner au bord de la Baltique. Difficile de passer à côté de ce roman, tellement il s'en dégage une poésie pleine de retenue et de modestie qui, à aucun moment, ne tombe dans la nostalgie ou le sentimentalisme.

L'histoire qu'il nous conte, c'est celle d'un jeune homme, aux derniers jours avant l'exil, revisitée par l'homme mûr qu'il est devenu.

« Après tant d'années - combien, au fait? - et d'une longueur si différente - un homme regarde par la fenêtre la même mer. Pour un instant, il est à nouveau le même. Comme si un moule de la journée depuis longtemps écoulée avait été conservé et comme s'il pouvait à présent y entrer.

« C'est moi? pense-t-il. C'est étonnant. Je suis totalement seul; ni à mes côtés ni ailleurs, il n'y a personne avec qui j'ai espéré, me suis indigné, enthousiasmé. Et il n'y a ni admiration ni indignation. Tout a eu lieu jusqu'à saturation, puis a cassé. Il n'est resté que l'espoir, faible comme un jour à son déclin. Comme la lumière de la sortie d'une grotte lointaine. » La liberté n'est pas dans la croyance d'un monde meilleur, mais dans l'Être, dans la langue seul moyen qu'il nous reste pour le dire.

Boris Beyssi

Le traitement des cendres, Johan-Frédéric Hel-Guedj, Calman-Lévy; La Rencontre, Frank Derex, Verticales; Déjeuner au bord de la Baltique, Nicolas Bokov, Noir sur Blanc.

Solidaires avec les sans-papiers du Val-de-Marne

LA QUINZAINE DE SANS-PAPIERS REGROUPÉS DANS le collectif des sans-papiers délogés par le Haut Commissariat des Réfugiés (HCR) de Paris s'étaient installés depuis le 13 novembre dernier dans l'église Saint-Louis à Choisy-le-Roi avec la bénédiction du curé de la paroisse. L'endroit se trouve juste en face du commissariat qui cache honteusement le centre de rétention où crouppent de nombreux sans-papiers. Mais depuis le 24 décembre le curé a trouvé que le monde l'envahissait. À la suite de quoi, des négociations avec la hiérarchie ecclésiastique ont permis de trouver refuge au 20 bis, rue Clemenceau, non loin de là, dans une annexe de l'église où ils où elles disposent de grandes salles et d'une cuisine. Pour attirer l'attention des gens, sur le sort des 4300 sans-papiers du département et sur le leur, tout particulièrement depuis que Chevènement par une circulaire du 11 octobre demandait aux préfets une intensification des contrôles des sans-papiers, des rassemblements ont lieu en face du commissariat et de cette église qui héberge les exclu-e-s de la République. Ces rassemblements, qui au départ étaient interdits, ont occasionné des arrestations mais les manifestants furent rapidement relâché-e-s. Les rassemblements se passent sans heurts mis à part il y a trois semaines quand un accident de la

circulation a fait arrêter la manif. Les slogans que l'on crie à la face de la République sont à propos : « police partout, justice nulle part », « Debré, Chevènement même loi, même combat », « y en a marre des injustices, de l'exploitation, de la police, du cas par cas, des collabos, de la SNCF, de Jospin, d'Air France, d'Air Afrique, de Chevènement... ». Les manifestants ont occupé le siège du PS le 1^{er} décembre dernier à Créteil. La responsable locale n'a pas du tout apprécié comme on peut s'en douter. Pour l'anecdote, M. Benhamias, secrétaire national des Verts, avait trouvé scandaleux que les sans-papiers de la rue d'Aligre aient occupé leur local. De sa bouche, c'est pourtant le seul parti qui intervient pour les sans-papiers. Heureusement qu'il le dit!

Le 16 décembre dernier, les sans-papiers occupaient la « Nonciature du Vatican ». En plus, le mardi 28 décembre, les sans-papiers de Paris sont venus manifester avec leur tam-tam. La lutte des sans-papiers du Val-de-Marne s'attache à une revendication globale, à savoir la régularisation de tous les sans-papiers, la libération de tous les sans-papiers emprisonné-e-s, l'abrogation de toutes les lois racistes et xénophobes, la fermeture des centres de rétention, l'abolition de la double peine.

Encore un exemple ce que Chevènement et la SNCF sont capables de faire puisque un sans-papier tunisien, dont la femme et les enfants sont nés en France, a été reconduit à la frontière à 3 heures du matin il y a environ quinze jours. 12 CRS l'ont conduit vers un bateau, lui cassant le bras.

Un autre sans-papier - Farouk, Égyptien d'origine, en France depuis 1988, marié et ayant trois enfants nés en France - passera en procès le 10 janvier à Paris à la 10^e chambre à la suite de son dernier contrôle d'identité, ce qui a déclenché 5 ans d'interdiction du territoire français assorti de 3 mois de prison ferme; ce n'est pas tout puisque la justice le rappelle le 13 janvier à Créteil pour avoir refusé d'embarquer dans un avion sans retour. Venez les soutenir. Ils en ont besoin.

Les rendez vous :

- Tous les mardis à 18 h 30 dorénavant devant le commissariat place Rouget-de-Lisle à Choisy le Roi (RER C) ;
- Le 10 janvier à 13 h 30 à la 10^e chambre de la Cour d'Appel de Paris ;
- le 13 janvier à Créteil, 13^e chambre, 13 h 30.

Pascal Jourdain. - groupe Sacco et Vanzetti

Des militants du collectif anti-expulsion condamnés La solidarité réprimée

RAPPEL DES FAITS : LE 12 JUIN 1998, 200 militants, à l'appel du Collectif anti-expulsion, occupent des locaux de la SNCF gare du Nord, loués à la DICCILEC (PAF) pour servir de zone d'attente et l'état-major parisien de la DICCILEC. Après avoir été délogés à coups de matraque, 66 personnes sont interpellées, cinq sont inculpées (aucune inculpation n'a été portée pour occupation illégale des bureaux de la DICCILEC ou violation de domicile). Après une instruction de 14 mois, seules deux personnes restent inculpées de supposés coups et blessures, leur procès a eu lieu le 26 novembre 1999, le verdict a été rendu le 17 décembre 1999. Le verdict est tombé, sans surprise quant à sa sévérité d'une part, sa mesure d'autre part. Un an de prison pour l'un des inculpés (dont 4 mois fermes) et plus de 300 000 F de dommages et intérêts, relaxe pour l'autre.

L'importance de la peine prononcée n'a rien de surprenant pour qui est habitué des procès « suite aux actions », alors

que les accusations de violence y sont systématiques, alors que le témoignage d'un flic prévaut quoi qu'il arrive. Dans ce cadre la relaxe est une victoire puisque le tribunal a enfin reconnu qu'il y a au moins un menteur parmi les forces de police (rappelons ici que le juge d'instruction avait auparavant démasqué un faux en écriture fourni par la police ce qui avait entraîné le non-lieu pour un autre inculpé).

Ce qui est plus inquiétant, c'est le manque de mobilisation d'organisations et d'associations du « mouvement social » qui, bien que connaissant les règles du jeu : flic contre militant et condamnation systématique du militant, n'ont même pas jugé utile d'exprimer publiquement leur préoccupation sur ce procès, à défaut de mobiliser pour la relaxe de nos camarades. C'est laisser les mains libres aux forces de répression : ce qui revient à laisser condamner ceux qui n'ont pas varié dans leur discours et leur engagement en refusant d'accepter, qu'elle soit de gauche ou de droite, la politique de l'immigration, de l'explo-

itation accrue par la précarisation des travailleurs.

Les lois Chevènement ont été considérées comme des avancées alors que quiconque s'intéresse à l'immigration sait qu'elles créent les conditions de la disparition de la carte de résident de 10 ans et font régresser les progrès vers l'égalité des droits. La plupart des affiliés et associations qui se sont affichées en 1996 au côté de Saint-Bernard ont entériné cet état de fait (et l'existence durable de dizaines de milliers de sans-papiers « officiels » sur le territoire pour le plus grand profit de l'économie capitaliste) et se lancent maintenant dans une campagne pour le droit de vote des immigrés, justifiant leur abandon des sans-papiers qu'ils prétendaient défendre contre Juppé et Debré. Aujourd'hui, ils reprennent dans les manifs le mot d'ordre « Des papiers pour tous », alors qu'ils l'ont toujours combattu, parfois même en s'affrontant physiquement à ceux qui l'avançaient.

Puisqu'ils laissent la répression de l'État (P.S., M.D.C., P.C., Verts) s'abattre sans réagir, laissant aussi passer les morts (Mohsen Slti le 9 juin 1999 à Marseille), ne réagissant pas à l'acquiescement en juin 1999 des deux officiers de la DICCILEC responsables de la mort d'un expulsé Sri lankais en 1991, il leur a été facile de laisser seuls Franck et Yann face à la répression d'une action menée par plus de 200 personnes qui à l'époque (juin 1998) représentaient diverses organisations.

Les comités de chômeurs de Marseille ou la C.G.T. ont compris l'enjeu de tels procès et les risques de systématisation de ces poursuites pénales « pour l'exemple ». Ils se sont donné les moyens d'y répondre collectivement (véritables mobilisations aux procès de Michel Beurrier à Clermont et de Charles Hoareau à Marseille). 14 600 personnes poursuivies dans le cadre du mouvement social et syndical d'après Maxime Gremetz! (*Le Parisien*, 21 décembre 1999).

Poursuivons la lutte contre la politique française et européenne de l'immigration jusqu'à obtenir la liberté de circulation et d'installation, et l'égalité des droits.

Collectif anti-expulsions
37, rue des Maraichers, 75020 Paris

Appel du Collectif de soutien à Marie-Athée

Le 6 mai dernier, Marie-Thérèse Leconte est interpellée sur le trottoir du Boulevard Voltaire et placée en garde à vue pendant 19 heures.

Son crime : elle a assisté à une action menée à l'encontre d'une agence « Carlson Wagons lits travel » (filiale du groupe ACCOR rétribuée pour expulser les sans-papiers). Militante pacifique et non-violente connue sur la place parisienne dans nombre de Collectif d'entraide, elle a été courcée et tabassée par le gérant de l'agence. La justice reproche aujourd'hui à cette militante de 56 ans à la santé fragile d'avoir saccagé l'agence Carlson de République (Paris 11^e). Des autocollants anarchistes trouvés dans son sac à main en font une coupable idéale.

Le collectif constate une fois de plus, la volonté de l'État, et ses défenseurs de criminaliser les militants du mouvement social et condamne la répression féroce qui s'abat sur eux (récemment Michel Beurrier, militant CGT de Clermont-Ferrand, une bretonne poursuivie pour avoir hébergé un sans-papier et plus récemment Armand poursuivi pour avoir empêché le décollage d'un avion transportant un sans-papier... en restant debout dans l'appareil, ou encore la condamnation de Franck Menenger suite à l'occupation pacifique de la DICCILEC...)

Il considère qu'à travers ces poursuites judiciaires, c'est la liberté d'expression et de revendications sociales dont ils sont porteurs qui sont aujourd'hui censurées.

Il exige l'arrêt de toutes les poursuites engagées contre cette militante

Il appelle à adresser des messages de protestation auprès de :

la direction France de Carlson Wagons lits travel, 31, rue du Colonel Avia 75904 Paris cedex 15. Tél: 01 41 33 60 ou Fax: 01 41 33 60 66

Il appelle à un large soutien à l'audience du mercredi 19 janvier à 13 h 30 à la 10^e chambre du Tribunal correctionnel de Paris.

Le collectif de soutien à Marie Athée

c/o Publico

145, rue Amelot 75011 Paris

Tél: 01 48 05 34 08 Fax: 01 49 29 98 59

Soutien aux 6 jeunes de Prades poursuivis pour « lancer de tomates » antividéosurveillance

Six jeunes SDF passent en procès le 13 janvier pour avoir lancé des tomates sur une caméra de vidéo-surveillance de l'Intermarché de Prades (Pyrénées-Orientales). Ils sont accusés de « dégradation » et « infraction ». Leur seul délit est d'avoir voulu protester contre la décision de la direction du magasin d'avoir fait mettre de l'eau de javel dans les poubelles où ils se servaient pour manger. À croire que pour ces rapaces ceux qui n'ont plus les moyens de consommer doivent disparaître. Renseignements : CNT, B.P. 256, 66002 Perpignan cedex

Union de libertaires dans le Tregor

Suite aux succès des diverses réunions et manifestations à Lannion et dans les Côtes d'Armor contre la tenue de l'OMC à Seattle, des militant-e-s libertaires et anarchistes (FA, AL et non affilié-e-s) ont décidé de s'allier ponctuellement mais régulièrement au sein d'un « collectif libertaire du Tregor ». Dans un cadre garantissant la liberté de paroles pour chacun et chacune, résistant à la mainmise ou la récupération des partis politiques, nous avons décidé de continuer et d'amplifier la lutte anticapitaliste dans l'espoir de voir émerger un Front social autonome pour l'égalité et la solidarité. Malgré nos divergences dans nos pratiques militantes, nous allons adopter l'union libre pour le meilleur, espérons-le. Sergeï. - groupe Jes Futuro (BP38 c/o CEL 22301 Lannion)

A G E N D A

vendredi 7 janvier

● **LYON**: Réunion-débat autour du droit à l'avortement et à la contraception le 20h à la salle de conférence de la mairie du 3^e arr, 215 avenue Dugesclin.

samedi 8 janvier

● **PARIS**: La librairie du *Monde libertaire* organise un forum avec Mimmo Puciarelli, auteur du livre « L'imaginaire des libertaires aujourd'hui » à 16h30, 145, rue Amelot (11^e).

vendredi 14 janvier

● **CUERS (83)**: Conférence de la CNT-AIT sur le thème « L'organisation du travail et ses deux corollaires : la flexibilité et la précarité » à 18 heures, à l'Oustau per touti, avenue Léon-Amie.

samedi 15 janvier

● **PARIS**: Les femmes prennent la Bastille ! **Manifestation pour les droits des femmes** à l'occasion des 25 ans de la loi Veil place de la Bastille à 14h30.

● **LYON**: Départ collectif en car à 6h45 pour la manif de Paris. Inscription par téléphone au 04 78 89 89 80 les 3,4,6 et 7 janvier de 10h à 12h et les 10,11,12 et 13 janvier de 13h à 18h.